



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAHELIA – Modification(s) de société

Référence : L028275

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 29 novembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société



SAHELIA Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : La Croix Chemin 22550 HENANBIHEN 832 199 178 RCS ST MALO. Suivant délibération en date du 01 novembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : Madame Lucie PARET, demeurant La Croix Chemin, 22550 HENANBIHEN Directeur général : Madame Ambre DELPIERRE, 29 Le Bas Gray 22490 PLESLIN TRIVAGOU. Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par deux co-gérantes : Madame Lucie PARET, demeurant La Croix Chemin, 22550 HENANBIHEN et Madame Ambre DELPIERRE, 29 Le Bas Gray 22490 PLESLIN TRIVAGOU. L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01 novembre 2024 a également décidé : – de transférer le siège social de La Croix Chemin, 22550 HENANBIHEN au 29 Le Bas-Gray 22490 PLESLIN TRIGAVOU à compter du 01/11/2024, et de modifier en conséquence les statuts, – décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 30 juin de chaque année et de modifier en conséquence les statuts. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de dix-huit (18) mois, jusqu'au 30 juin 2025. DEPOT AU RCS DE SAINT MALO. POUR AVIS La Présidente.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)